



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le deux juillet deux mille dix-neuf, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAUDI M. MEUNIER M. NICOT
Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. MOULINET M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE
Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT Mme MAIRET
Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO Mme BELVAUDE Mme DRAY-BAZERQUE Mme KOFFI
M. BERÇOT M. DUCHESNE Mme DEBUISSER M. JOUAN M. GEFFRAY Mme VINAY Mme LOQUE
M. DOMPEYRE.

EXCUSES : M. ALLAOUCHICHE.

ABSENT : M. LEGRAND.

POUVOIRS : M. LETELLIER à M. MOULINET Mme EMONET-VILLAIN à Mme DOS SANTOS M. POCHAT
à Mme SMAANI M. FALZON à Mme LOQUE Mme POTHIER à Mme VINAY.

SECRETAIRE : M. DUCHESNE.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

CABINET DU MAIRE

1) VŒU RELATIF AU NON-MAINTIEN DE LA MAISON CENTRALE DE POISSY EN CENTRE-VILLE ET A LA CREATION D'UN EMPLACEMENT RESERVE SUR LA PARCELLE AT 328 POUR DES PROJETS A VOCATION CULTURELLE, PATRIMONIALE ET NATURELLE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 1 abstention et 5 non participation au vote.

SERVICES TECHNIQUES

2) VALIDATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ASSEMBLEES

3) DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JEAN JAURES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

4) MODIFICATION D'UN REPRESENTANT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

5) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE MISE A DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES EN PERIODE PREELECTORALE ET ELECTORALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

FINANCES

6) CONVENTION PARTENARIALE ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES YVELINES (DDFIP).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

7) INDEMNITE DES ELUS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

8) AVENANT 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019-2020 ET MODIFICATION DE LA DELIBERATION 23 DU 18 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER POLYVALENTE SOCIALE ET DE LOISIRS DITE « CLUB SAINT- EXUPERY ».

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 4 abstentions et 3 non participation au vote.

9) AVENANT 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2017-2020 ET MODIFICATION DE LA DELIBERATION 24 DU 18 MARS 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MAISON POLYVALENTE SOCIALE ET DE LOISIRS DU CLOS D'ARCY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

10) SUBVENTION COMPLEMENTAIRE EN FAVEUR DES ACTIONS MENEES AUPRES DES COLLEGIENS DES GRANDS CHAMPS A L'ASSOCIATION « AMICALE SPORTIVE DE POISSY FOOTBALL ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GARANTIE D'EMPRUNT DE L'ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT DOMNIS. (CONTRAT DE PRET N°83290) : ALLONGEMENT DE LA DUREE DE 10 ANS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) GARANTIE D'EMPRUNT D'UN PRET DE 1 150 000 € A L'OGEC NOTRE-DAME DE POISSY A HAUTEUR DE 50% SOIT 575 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MECENATS ET PARRAINAGES

13) SOUTIEN FINANCIER DE 25 000 € DE MESEINE AVAL EN FAVEUR DE LA RECONSTRUCTION DE LA MAISON DE FER.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) PARRAINAGE DE VIDEO24P.FR EN FAVEUR DE LA REALISATION DU SALON LES 4 HEURES DE L'EMPLOI 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE ET SPORTS

15) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE POISSY ET L'UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR (UCPA), DANS LE CADRE DE LA FORMATION BAFA.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA REGION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "TICKETS LOISIRS".

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY ST-GERMAIN (CHIPS) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "POISSY BIEN-ÊTRE".

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

CULTURE

18) EXTENSION DU DISPOSITIF PASS'SPORT A LA CULTURE « PASS'CULTURE » ET ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR RELATIFS AU PASS'CULTURE POUR LA SAISON 2019/2020.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

URBANISME

19) AVENANT N°7 AU CONTRAT RELATIF A L'AMELIORATION DE L'HABITAT AVEC SOLIHA YVELINES (EX PACT) (PROTECTION AMELIORATION CONSERVATION TRANSFORMATION).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) CESSION A L'AMIABLE, AU PROFIT DE LA SOCIETE ROS, D'UNE PORTION DE TERRAIN A BATIR D'UNE SUPERFICIE DE 1 529 M² ENVIRON, PRISE DANS LA PARCELLE AY N°400, PROPRIETE DE LA VILLE DE POISSY, A COTE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, DANS LE TECHNOPARC. (ANCIENNE HELISTATION).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION DE LA ZAC EOLES ECOQUARTIER / ROUGET DE LISLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

22) APPROBATION DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZAC EOLES ECOQUARTIER ROUGET DE LISLE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

23) ZAC EOLES / ECOQUARTIER ROUGET DE LISLE : AVENANT N°4 AU TRAITE DE CONCESSION D'AMENAGEMENT SIGNE ENTRE LA VILLE ET CITALLIOS, PORTANT SUR UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE AU BILAN D'AMENAGEMENT DE L'OPERATION ET ACTUALISATION D'ARTICLES ET ANNEXES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ENTRE LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES (C.A.U.E 78) ET LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MARCHES PUBLICS

25) CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LE CCAS DE POISSY POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE BUANDERIE ET D'OFFICE. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES. AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ET LE(S) MARCHE(S) PASSES PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ATTRACTIVITE

26) COMMUNICATION DE LA LISTE DES ADRESSES DES BIENS COMMERCIAUX SUSCEPTIBLES D'ETRE CONCERNES PAR LA TAXE ANNUELLE SUR LES FRICHES COMMERCIALES SUR LA COMMUNE DE POISSY POUR LES ANNEES 2016, 2017, 2018 ET 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

- :- :- :- :-

Le présent compte rendu est affiché le 15 juillet 2019.

**Le Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Karl OLIVE**